



Règlement  
26104 - OPERATION ORAL B X NIFTY

## 1. Organisation

- 1.1. La Société PROCTER & GAMBLE FRANCE SAS, au capital de 152 400 euros, dont le siège social est situé au 163, quai Aulagnier, 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°391 543 576, organise une offre de remboursement annoncée en magasin et sur le site <https://www.enviedeplus.com/>, sur Facebook et sur Instagram. Cette offre de remboursement est combinée à une loterie (ci-après dénommés ensemble la "Campagne") organisée par Procter & Gamble France SAS. Les conditions promotionnelles peuvent également être consultées sur le site web <https://www.enviedeplus.com/>.
- 1.2. En participant à cette Campagne, les participants acceptent l'applicabilité des présentes conditions promotionnelles.
- 1.3. P&G a le droit, à sa propre discrétion et sans préavis, de changer ou de modifier les présentes conditions promotionnelles pendant la durée de cette Campagne, ou d'interrompre, de modifier ou d'adapter la présente Campagne si les circonstances l'exigent, sans que P&G et/ou le fournisseur ne soient tenus d'indemniser les participants de quelque manière que ce soit. Le changement ou l'adaptation des conditions promotionnelles et la résiliation, le changement ou l'adaptation de la Campagne seront annoncés par P&G via le site web <https://www.enviedeplus.com/>.
- 1.4. L'organisation de cette Campagne est assurée par HighCo DATA France dont le siège social est situé au 365 AVENUE ARCHIMEDE - CS 70392 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3, au nom de Procter & Gamble.
- 1.5. Procter & Gamble se réserve droit de l'annoncer sur tout autre support.
- 1.6. La Campagne débute le 13/05/2024 et se termine le 31/08/2024 (date limite de participation sur le site 15/09/2024). Elle se déroule exclusivement en pharmacies ou parapharmacies physiques en France Métropolitaine (Corse comprise).
- 1.7. Le droit français s'applique aux présentes conditions promotionnelles. Tout litige découlant des conditions promotionnelles ou de la Campagne doit être soumis au tribunal du domicile du défendeur.
- 1.8. Les données personnelles fournies ne seront utilisées que pour le traitement de cette Campagne et seront supprimées au terme de celle-ci (voir également article 9).

## 2. Conditions

- 2.1. La participation est soumise à l'obligation d'achat de produits éligibles à la campagne.
- 2.2. Action non valable en combinaison avec d'autres actions/offres ou promotions sur le(s) même(s) produit(s).
- 2.3. Les participants sont tenus de fournir des informations correctes, à jour et complètes. P&G n'est pas responsable de tout dommage résultant de la transmission d'informations incorrectes.
- 2.4. P&G est en droit de disqualifier des participants s'il estime que ceux-ci n'agissent pas conformément aux présentes conditions promotionnelles ou si les participants accèdent à cette Campagne de manière frauduleuse.
- 2.5. Vous êtes tenus de conserver votre preuve d'achat originale jusqu'à la fin de la Campagne.
- 2.6. P&G et/ou le fournisseur sont à tout moment en droit de vous réclamer votre preuve d'achat afin de vérifier votre achat. Cette vérification peut être effectuée en cas de suspicion de fraude ou de manière purement aléatoire. Si vous ne pouvez pas fournir cette preuve d'achat, vous serez automatiquement exclu de la participation et vous ne recevrez pas de remboursement.
- 2.7. P&G ne peut être tenu responsable sur la base des présentes conditions promotionnelles ou de la présente Campagne. P&G n'est pas responsable des dommages de toute nature découlant de la participation à cette Campagne.

## 3. Qui Peut Participer ?

- 3.1. La Campagne est ouverte à toute personne, hommes et femmes, ayant plus de 18 ans (à la date limite de participation à la Campagne, soit le 15/09/2024) et résidant en France Métropolitaine (Corse comprise).

## 4. Principe de la Campagne



- 4.1. Les participants remplissant les conditions de participation ci-dessus doivent :
- Acheter en pharmacie ou parapharmacie l'un des produits éligibles à la campagne (voir article 16) entre le 13/05/2024 et le 31/08/2024.
  - Visiter le site [enviedeplus.com/oralb-pharma-promo](https://enviedeplus.com/oralb-pharma-promo) puis s'inscrire pour devenir membre, et remplir le formulaire
  - Télécharger la preuve d'achat et compléter le formulaire
  - Pour être éligible spécifiquement à la loterie, il est demandé de confirmer ou renseigner son adresse
- 4.2. L'offre sera limitée à 1 remboursement par produit par foyer (même nom ou même adresse ou même IBAN).
- 4.3. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.
- 4.4. Toute utilisation de profils Facebook et/ou Instagram différents pour un(e) même participant(e) sera considérée comme une tentative de fraude entraînant son élimination définitive.
- 4.5. Le non-respect du règlement et/ou des conditions générales du réseau social Facebook et/ou Instagram entraînera l'élimination d'office des participants. Les conditions générales de Facebook et Instagram sont disponibles ici : <https://www.facebook.com/terms> et [https://www.facebook.com/help/instagram/581066165581870/?helpref=uf\\_share](https://www.facebook.com/help/instagram/581066165581870/?helpref=uf_share)

## 5. Comment Participer ?

- 5.1. Pour participer à cette Campagne il convient de :
- Acheter entre le 15/05/2024 00:00 et le 31/08/2024 23:59 pendant les heures d'ouverture d'une pharmacie ou parapharmacie l'un des produits présent dans la campagne (voir article 16) et conserver la preuves d'achat.
  - Visiter le site **URL A DEFINIR**, puis s'inscrire pour devenir membre, remplir le formulaire et scanner le ticket de caisse avant le 15/09/2024.
  - Si votre demande remplit les conditions, vous recevrez un remboursement de 34% du prix du produit éligible présent sur le ticket de caisse.
  - Les demandes transmises après le 15/09/2024 ne seront plus traitées
  - Les frais de participation ne sont pas remboursés.

### ATTENTION :

- Pour que votre demande soit acceptée, il faut notamment que les informations ci-dessous soient bien présentes et lisibles sur le ticket de caisse :
  - la date d'achat et l'heure d'achat ;
  - le nom et l'adresse de la pharmacie/parapharmacie ;
  - le produit acheté éligible ainsi que la quantité et le montant d'achat ;
  - la marque du produit acheté ;
- Une fois le ticket de caisse transmis vous ne pourrez plus le réutiliser sur l'offre.

## 6. Remboursement

- 6.1. Sous réserve du traitement valide de votre participation, comptez jusqu'à 30 jours maximum pour recevoir le remboursement sur votre compte bancaire.
- 6.2. Vous pouvez demander un remboursement avec un ticket de caisse valide. Il est inutile de télécharger plusieurs fois le même ticket de caisse.
- 6.3. L'offre est limitée à 1 remboursement par foyer.

## 7. Données personnelles



- 7.1. Dans le cadre de cette Campagne, chaque participant veillera à ce que les informations personnelles qu'il fournit soient correctes, à jour et complètes.
- 7.2. Procter & Gamble France SAS est le responsable du traitement de vos données et traitera les données que vous partagez, en conformité avec sa politique de confidentialité, pour la gestion de cette Campagne et, avec votre consentement, pour vous envoyer des emails, des offres et des bons de réduction de la part de Pampers et d'autres marques de confiance de P&G (voir <https://us.pg.com/brands/> pour un aperçu de nos marques). A cet effet, P&G pourra partager vos données personnelles et les transférer hors de l'Union Européenne, avec d'autres entités P&G et des tiers agissant en son nom dans le cadre de ses activités marketing ; vos données personnelles bénéficieront alors de mesures de protection et de garanties adéquates. Vous pouvez exercer vos droits en matière de protection des données pour l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité de vos données, pour vous opposer à ou restreindre le traitement des données personnelles vous concernant dont P&G dispose, pour retirer votre consentement et/ou pour modifier vos préférences et abonnements en contactant : Procter & Gamble France SAS – Service Consommateurs – 92665 Asnières Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort et de leur traitement. Pour mieux adapter nos communications à vos centres d'intérêt, nous combinerons les données que vous fournissez ou que nous aurons obtenues de sources disponibles sur le marché à d'autres données que nous aurons recueillies à votre sujet en provenance de plusieurs sources et de tiers. Vous trouverez l'intégralité de notre politique de confidentialité incluant plus d'informations sur vos droits liés à la protection des données et comment les exercer en ligne [https://www.pg.com/privacy/french/privacy\\_statement.shtml](https://www.pg.com/privacy/french/privacy_statement.shtml)
- 7.3. Vos données personnelles seront conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de un an, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.
- 7.4. Le traitement de vos données personnelles par Facebook et Instagram est régi par la politique de confidentialité de Facebook et Instagram (disponibles ici : <https://www.facebook.com/about/privacy/previous> et [https://help.instagram.com/519522125107875/?maybe\\_redirect\\_pol=0](https://help.instagram.com/519522125107875/?maybe_redirect_pol=0)). Procter & Gamble ne peut être tenu responsable d'un tel traitement.

## 8. Cas de Force Majeure - Réserve de Prolongation

- 8.1. La responsabilité des organisateurs ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, la présente Campagne devait être modifiée, écourté ou annulé, notamment en cas de pertes, vols ou détériorations qui pourraient éventuellement survenir sur les bulletins de participation.
- 8.2. L'organisateur se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée, sans y être tenus, même en cas de grève des postes.
- 8.3. Des additifs, ou en cas de force majeure, des modifications, à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant la durée de la Campagne. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.
- 8.4. Les lots qui ne pourront être distribués, pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, ne seront pas réattribués.

## 9. Droits et responsabilités de l'organisateur

- 9.1. Les participants reconnaissent participer à cette Campagne à leurs propres risques.
- 9.2. Sauf disposition légale contraire, Procter & Gamble et les tiers engagés par Procter & Gamble ne peuvent pas être tenus responsables:
  - a) En cas d'interruption des réseaux, la perte, les retards ou manquements causés par la poste;
  - b) En cas d'accidents, dommage aux biens, pertes, livraisons tardives, coûts et tout autre dommage, de quelque ordre ou de quelque cause que ce soit, survenant suite à la participation à cette Campagne ou à l'attribution, la réception ou l'utilisation du prix de quelque façon que ce soit;
  - c) En cas de perte ou détérioration de quel qu'ordre que ce soit, du à l'utilisation d'un fichier ou document ayant été envoyé par post ou par courriel ou transféré de quelle qu'autre façon que ce soit aux organisateurs ou à l'agence dans le cadre de cette Campagne;



- d) (les conséquences de) tout défaut dans les prix ;
  - e) Fautes de frappe, erreurs, ou contenu incorrect de quelque sorte que ce soit et sur quelque support que ce soit, et
  - f) Toute incompatibilité entre les technologies utilisées pour la Campagne et la configuration matérielle et/ou logicielle utilisée par le participant.
  - g) Pour l'utilisation par les participants des plateformes Facebook et Instagram.
- Cette clause 11.2 n'est pas applicable en cas de négligence grave ou faute intentionnelle de la part de l'organisateur, ses mandataires ou ses représentants.

## 10. Internet

- 10.1. Procter & Gamble rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau.
- 10.2. Plus particulièrement, Procter & Gamble ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.
- 10.3. Procter & Gamble ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site [enviedeplus.com/oralb-pharma-promo](https://enviedeplus.com/oralb-pharma-promo) ou à y jouer du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau. Tout joueur dont le score est faussé par un bug informatique ne saurait être déterminé gagnant du jeu.
- 10.4. Procter & Gamble se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre la Campagne en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenue.

## 11. Questions et remarques

- 11.1. Toute question ou remarque concernant la présente Campagne devra être envoyée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la fin de la Campagne au <https://conso.highco-data.fr/contact/26104> Pour exprimer votre demande, veuillez bien prendre connaissance de votre numéro d'opération mentionné ci-contre = opération n° 26104 (ce numéro vous a également été communiqué dans l'email de traitement de votre participation)
- 11.2. Les questions et/ou remarques introduites en dehors du délai, ou qui ne sont pas formulées par écrit, ne seront pas traitées.

## 12. Attribution De Compétence

- 12.1. Le présent règlement est soumis à la loi française.
- 12.2. La participation à cette Campagne implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et l'arbitrage de la société Procter & Gamble pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement. Les litiges non réglés à l'amiable seront portés devant les Tribunaux compétents.

## 16. Liste des produits :

Catégorie	Références	EAN
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS GENIUS 8200W	4210201203179
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS SMART 6 6200W	4210201203278
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS SMART 4 4200W	4210201203414
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS PRO 2000S SENSI ULTRATHIN BLACK (D501.513.2)	4210201178712
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS PROFESSIONAL 800 SENSI ULTRA THIN (D16.524.3U)	4210201077596
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS PRO 700 CROSSACTION (D16.513.U)	4210201124092
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS PRO 700 3D WHITE (D16.513.U)	4210201124078



BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS TRIZONE 700 (D16.513.U)	4210201124849
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS PRO 600 FLOSS ACTION (D16.513)	4210201077657
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS VITALITY 100 CROSSACTION	4210201199472
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS JUNIOR PURPLE 6 ANS ET +	4210201202332
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS INCREDIBLES2 3 ANS ET +	4210201202615
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS KIDS STAGES POWER REINE DES NEIGES (D12.513)	4210201154624
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS KIDS STAGES POWER PRINCESSE (D12.513)	4210201128526
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS KIDS STAGES POWER CARS (D12.513)	4210201128458
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS KIDS STAGES POWER STAR WARS (D12.513)	4210201160922
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS PROFESSIONAL SOIN GENCIVES 2	4210201238423
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS PROFESSIONAL SOIN GENCIVES 3	4210201238492
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS GENIUS CARE	4210201271864
BROSSE À DENTS	BROSSE À DENTS KIDS TOY STORY	4210201241294
BROSSE À DENTS	PROFESSIONAL GUM CARE 2	4210201238423
BROSSE À DENTS	ORAL-B STAGES POWER MANDALORIAN	4210201386230
BROSSE À DENTS	PROFESSIONAL GUM GENIUS X	4210201271864
BROSSE À DENTS	ORAL B JUNIOR D16 PURPLE	4210201202332
BROSSE À DENTS	ORAL B LABORATOIRE 1 NETTOYAGE PROFESSIONNEL	4210201238331
BROSSE À DENTS	ORAL B LABORATOIRE 1 NETTOYAGE PROFESSIONNEL	8006540772119
BROSSE À DENTS	ORAL B LABORATOIRE 3 NETTOYAGE & PROTECTION PROFESSIONNELS	8006540760345
BROSSE À DENTS	ORAL B LABORATOIRE 5 IO NETTOYAGE PROTECTION & AIDE AU BROSSAGE	4210201445098
BROSSE À DENTS	ORAL B IO6 WHITE	4210201445210
BROSSE À DENTS	ORAL B VITALITY PRO CROSS ACTION WHITE	4210201427162
BROSSE À DENTS	ORAL B VITALITY PRO CROSS ACTION BLUE	4210201446392
BROSSETTE	ORAL B IO BROSSETTE GENTLE CARE X2	4210201301943
BROSSETTE	ORAL B IO BROSSETTE ULTIMATE CLEAN WHITE X2	4210201301653
BROSSETTE	ORAL B IO BROSSETTE SPECIALISED CLEAN X2	4210201416654
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES INTERSPACE X2	4210201853893
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES 3D WHITE X3	4210201317807
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES 3D WHITE X3	8006540895184
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES CROSSACTION X3	4210201317104
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES CROSSACTION X3	8006540895795
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES CROSSACTION X5	4210201321217
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES CROSSACTION X5	8006540895887
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES CROSSACTION X8	4210201321101
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES CROSSACTION X8	8006540895979
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES SENSITIVE X3	4210201318064
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES SENSITIVE X3	8006540896068
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES SENSITIVE X5	4210201325635
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES SENSITIVE X5	8006540896167
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES SENSITIVE X8	4210201325666
BROSSETTE	ORAL B BROSSETTES SENSITIVE X8	8006540896273



*Procter & Gamble France SAS – 391 543 576 RCS Nanterre – Capital social de 152 400 € - 163/165 quai Aulagnier  
92600 Asnières-sur-Seine.*